

Secrétariat général
Nos réf. : 2025-002
Affaire suivie par : Elsa DEMANGEON
Mèl : elsa.demangeon@developpement-durable.gouv.fr

La Défense, le - 4 NOV. 2025

La Présidente du HCTISN

à

Monsieur Stéphane PIEDNOIR
Président de l'Office parlementaire
d'évaluation des choix scientifiques et
technologiques (OPECST)

**OBJET : Transmission de la synthèse des échanges du HCTISN consacrés au projet Cigéo
et propositions d'actions conjointes**

Pièce jointe : Synthèse de la réunion plénière du HCTISN du 2 octobre 2025 consacrée au projet Cigéo

Monsieur le Président,

Créé par la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et sécurité en matière nucléaire, le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) est une instance indépendante et pluraliste. Il a pour mission de garantir la transparence et la diffusion d'une information fiable et accessible au public concernant la sécurité nucléaire et la radioprotection. Composé de représentants du Parlement, d'associations, de syndicats, d'exploitants, de personnalités qualifiées et d'autorités publiques, le HCTISN constitue un lieu d'échange et de concertation entre les différents acteurs du secteur nucléaire et la société civile. Il émet des avis et des recommandations, propose des mesures de nature à garantir ou à améliorer la transparence et organise des concertations et débats avec le public afin que les questions de sécurité nucléaire soient discutées au-delà des cercles d'experts.

Le HCTISN a consacré sa 74^e réunion plénière, tenue le 2 octobre 2025, au projet Cigéo. Cette séance a permis d'aborder de manière approfondie les enjeux techniques, institutionnels et sociaux associés à la demande d'autorisation de création déposée par l'Andra en janvier 2023, ainsi que les perspectives de concertation et de gouvernance à venir.

Je vous prie de trouver en pièce jointe la synthèse de cette réunion plénière, qui retrace les interventions des différents intervenants : administrations, organismes publics, exploitants, associations, garants et parlementaires présents.

Les travaux du HCTISN ont notamment permis de :

- Faire le point sur l'état d'instruction de la demande d'autorisation de création (DAC) par la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) avec l'appui de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) et sur le calendrier des étapes à venir ;

Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

C/O MTES/DGPR/SRT/MSNR
1, place Carpeaux 92055 La Défense cedex
Tél. : 01 40 81 89 75
Courriel : hctisn@gmail.com

- Examiner l'articulation entre le Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR) et le projet Cigéo, dans la perspective du débat public relatif à la sixième édition du plan ;
- Débattre des enjeux de transparence, de participation du public et de gouvernance, soulignés par les garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) et les représentants des associations et des commissions locales d'information (CLI) ;
- Aborder les questions de fond relatives aux alternatives, à la politique énergétique et aux coûts du projet, sur la base des présentations de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et du Comité d'expertise et de dialogue des sur les alternatives au stockage en couche géologique profonde (CEDA).

À la lumière de ces échanges, les membres du HCTISN ont exprimé le souhait de renforcer la coopération avec l'OPECST autour de plusieurs orientations et actions conjointes :

- **Constituer un groupe de travail conjoint HCTISN-OPECST dédié au suivi du projet Cigéo, en particulier de la phase industrielle pilote (PhiPil),** afin d'assurer une veille continue sur l'avancement du projet, les critères de réversibilité et les conditions de transparence, et alimenter les travaux parlementaires préparatoires à la future loi sur la réversibilité ;
- **Favoriser la continuité du dialogue avec la société civile,** en lien avec la CNDP, l'ANCLLI et les acteurs locaux, pour garantir une information claire et accessible tout au long du processus ;
- **Poursuivre la veille, les travaux scientifiques, et la réflexion sur les incertitudes à long terme,** afin de maintenir une capacité d'adaptation du projet aux évolutions technologiques, économiques, environnementales ou sociétales de préparer d'éventuelles alternatives au projet.

Ces propositions répondent à la fois aux attentes de transparence exprimées par les membres du HCTISN et le public, et aux besoins d'expertise et de suivi parlementaire portés par l'OPECST. Madame Dominique Voynet et Monsieur Patrick Chaize, qui siègent à la fois au HCTISN et à l'OPECST, ont soutenu ces orientations et pourront jouer un rôle de liaison entre les deux instances pour en assurer le suivi.

Je reste à votre disposition pour tout échange complémentaire et pour convenir, le cas échéant, d'une rencontre entre nos deux instances afin d'en approfondir les modalités de mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La Présidente



Christine NOIVILLE

Copie : Monsieur Pierre HENRIET, vice-président de l'OPECST